

LE CANCER DU COL DE L'UTERUS

Le cancer du col de l'utérus, parfois appelé cancer du cervix, touche la partie inférieure de l'utérus, située dans la partie supérieure du vagin. Ce sont des cancers liés à une infection par le papillomavirus humain (HPV) dans près de 100% des cas, et la majorité de ces virus appartiennent à deux génotypes des HPV-HR : HPV-16 et HPV-18.

Ce sont des cancers **EVITABLES** par le dépistage et la vaccination des filles ET des garçons.

INTRODUCTION

Il y a actuellement environ **3000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus par an en France et plus de 1100 décès par an.** (Source Santé Publique France 2021). Cela reste le second cancer féminin le plus fréquent dans le monde.

L'une des particularités de ce cancer est qu'il est dû, dans 99% des cas, à une infection sexuellement transmissible par un virus, le papillomavirus humain (HPV). Dans 9 cas sur 10, le virus sera éliminé par l'organisme (grâce au système immunitaire) dans les autres cas, des cellules précancéreuses peuvent se développer au niveau du col de l'utérus.

LES SYMPTOMES LES PLUS COURANTS

Au stade in situ et même plus tard, ce cancer peut passer inaperçu en l'absence de dépistage (frottis puis HPV test) car il ne provoque aucun symptôme.

Les symptômes suivants doivent être signalés à votre médecin :

- Tout saignement vaginal en dehors des règles ou après la ménopause,
- Pertes vaginales malodorantes, indolores ou associées à des brûlures,
- Douleurs ressenties pendant les rapports sexuels,
- Règles plus abondantes ou plus longues,
- Douleurs pelviennes ou lombaires,
- Sang dans les urines,
- Difficultés ou douleurs pour uriner qui peuvent être confondues avec une cystite,
- Faux besoins d'aller à la selle.

LE DEPISTAGE : L'INTERET D'UN SUIVI REGULIER

Depuis avril 2020, le dépistage se fait : de 25 à 29 ans tous les 3 ans par frottis cytologique cervical, puis de 30 à 65 ans tous les 5 ans par test HPV (test moléculaire désormais remboursé)

Ces tests sont recommandés et remboursés par l'assurance maladie à 70% si dépistage volontaire et à 100% si dépistage organisé.

Ces examens sont réalisés par le médecin traitant, le gynécologue, la sage-femme ou un laboratoire

Ce frottis, effectué dans le cadre de la consultation gynécologique à 25 ans, donne une première indication sur l'état des cellules du col.

En cas d'anomalie, la présence d'un HPV doit être évoquée conduisant à **demandeur un test HPV sur le même prélèvement.** Cette consultation et ces examens sont recommandés et remboursés, que l'on soit vaccinée ou non.

Si le test HPV est positif après un frottis anormal, prouvant la présence d'ADN de papillomavirus à haut risque dit aussi oncogène, une colposcopie (examen du col sous loupe) sera effectuée avec biopsies. Une surveillance très étroite du col sera programmée en cas d'HPV 16 ou 18, leur persistance étant responsable de la majorité des cancers du col.

Si le test est négatif après un frottis anormal, un nouveau test HPV est réalisé à un an.

Un dépistage régulier est essentiel, car la plupart des patientes diagnostiquées à des stades précoces de la maladie guérissent.

Retrouvez sur le site IMAGYN.org un complément d'informations détaillées sur les localisations gynécologiques suivantes : l'ovaire et les trompes, le col de l'utérus, le corps de l'utérus (endomètre), le vagin et la vulve ainsi que les tumeurs rares gynécologiques.

LA VACCINATION

À ce jour, plus de 20 pays recommandent la vaccination contre les virus HPV chez les filles ET chez les garçons à partir de 11 ans, avant les premiers rapports sexuels car les risques de contamination par HPV apparaissent dès les premiers contacts sexuels. Le port du préservatif n'empêche pas complètement sa transmission.

Cette vaccination systématique des filles et des garçons entre 11 et 14 ans, permet de diminuer très fortement le cancer du col de l'utérus (exemple en Australie - Source OMS), mais aussi le cancer du vagin, de la vulve, de l'anus, de la verge et de la sphère ORL.

Une vaccination de rattrapage est possible entre 15 et 19 ans avec 3 injections et après 19 ans sur indication de votre médecin.

En France, le vaccin contre les virus HPV est remboursé pour les filles ET les garçons. Il protège maintenant contre 9 HPV impliqués dans la plupart des cas du cancer du col.

Il est aussi remboursé dans 11 pays d'Europe et sur les autres continents : États-Unis, Canada, Argentine, Nouvelle-Zélande, Brésil, Australie, Israël...

Les vaccins anti-HPV sont aussi très sûrs : 270 millions de doses ont été distribuées dans le monde sans complication significative associée et font l'objet d'une surveillance par les organisations scientifiques.



Retrouvez toutes les vidéos "PAROLES D'EXPERTS" sur notre site

www.IMAGYN.org

A PROPOS D'IMAGYN

IMAGYN est une association loi 1901 de patientes et de proches créée en 2014, et agréée par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Depuis sa création, les membres de l'association mobilisent toute leur énergie pour donner de la visibilité aux cancers gynécologiques (cancer de l'ovaire, cancer du col de l'utérus, cancer de l'endomètre,...) méconnus et tabous qui concernent plus de 17 000 femmes par an et entraînent près de 8 000 décès.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Nous participons et organisons des campagnes de sensibilisation, de prévention et de dépistage et également des événements ciblés sur tout le territoire national («Septembre Turquoise», «Cancer Pride», Journée mondiale contre le cancer de l'ovaire, GO Day,...)

Nous tenons des stands d'informations dans les hôpitaux, les forums, les mairies et distribuons des documents pédagogiques (cartes postales, plaquettes informatives, affiches,...)

SOUTIEN ET PARTAGE

Pour rester au plus près de celles et ceux qui ont des questions ou qui ont besoin d'aide, nous avons mis en place des actions de proximité :

- les Cafés IMAGYN organisés aux 4 coins de la France,
- IMAGYN Ecoute avec des lignes téléphoniques dédiées du lundi au vendredi,
- VIK Ovaire, un robot conversationnel téléchargeable sur mobile ou tablette,
- le Forum IMAGYN accessible 24H/24 sur notre site www.IMAGYN.org.

PROXIMITÉ

De plus, un réseau d'une quinzaine d'antennes régionales pilotée par des patientes référentes bénévoles réparties sur tout le territoire national et même hors de la métropole (consulter le site internet IMAGYN.org) a été mis en place pour créer du lien, échanger des informations, partager nos expériences et organiser des rencontres entre patientes d'une même région.



Le but de l'antenne régionale est d'être au plus près de la patiente pour lui apporter du soutien, du réconfort pendant et après la maladie et d'être au plus près des équipes soignantes locales.

**LES CANCERS GYNÉCOLOGIQUES,
ÇA EXISTE !
PARLEZ-EN À UN SPECIALISTE.**



CONTACT :
imagyn.asso@gmail.com
WWW.IMAGYN.ORG

édition juin 2021

IMAGYN
Association loi du 1er Juillet 1901 -
JO du 31/5/2014
Agrément Ministère des Solidarités et de
la Santé - JO du 25/01/2019
N° Waldec : W751224669 -
N° Agrément : N2018AG0054
5, rue Perrée 75003 Paris



IMAGYN

Initiative des Malades Atteintes
de cancers Gynécologiques

Information Recherche Partage Sensibilisation Soutien

**CANCER
DU COL DE L'UTÉRUS**